



MODALITES D'INSCRIPTION

1) LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Il comporte
- Une fiche d'autorisation parentale ci jointe à compléter.
 - **Pour une primo inscription** : Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation.
 - **En cas de réinscription** (et si vous avez fourni un certificat médical l'année passée) vous pouvez simplement remplir un questionnaire médical. Ce questionnaire est téléchargeable à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do
 - Une adresse mail valide (écrire très lisiblement)
 - 1 photo d'identité récente obligatoire pour la licence (inscrire le nom et le prénom du nageur au dos)
 - Le règlement (voir point 3)

2) TARIFS POUR LA SAISON

		Groupe Initiation ou Loisirs (1 entraînement par semaine)	Groupe GC2 (2 cours/semaine)	Groupe GC1 (3 cours/semaine)
IRIGNOIS	1 ^{er} Enfant	135 €	145 €	160 €
	2 ^{ème} enfant et +	115 €	125 €	140 €
NON IRIGNOIS	1 ^{er} Enfant	165 €	175 €	190 €
	2 ^{ème} enfant et +	145 €	155 €	170 €

Les cotisations sont dues pour la saison. Pas de remboursement possible en cours d'année

3) REGLEMENTS Acceptés

⇒ **Chèques** : Il est possible de payer en trois fois.

Noter au dos du (ou des) chèques, le nom de l'enfant et les mois d'encaissement (Oct/Nov/Déc)

⇒ **Carte Pass Région** : lycéens uniquement, fournir dès l'inscription une copie de la carte Rhône-Alpes.

Faites deux chèques : L'un de 30€ que nous détruirons dès remboursement par la région, l'autre du montant de la cotisation moins les 30€

⇒ **Chèques Vacances**

⇒ **Coupons sports**

4) HORAIRES des séances

	MERCREDI	SAMEDI	JEUDI
GRUPE INITIATION	De 13h30 à 14h30		
GRUPE LOISIRS		De 16h00 à 17h00	
GRUPE GC2	De 16h00 à 17h00	De 15h00 à 16h00	
GRUPE GC1	De 14h30 à 16h00	De 13h00 à 15h00	20h00 à 21h00

Les entraînements reprendront le mercredi 11 septembre 2019

Dossier **complet** à renvoyer à : Stéphanie COGOLI, 15 rue Paul Valery, 69530 Brignais

Avant le 31 juillet 2019 pour réserver votre place

5) CONDITIONS D'ADMISSION (pour les nouveaux adhérents)

- Réussir le test de natation : 25m brasse, 25m dos.



JEUNESSE SPORTIVE D'IRIGNY Section Natation

Saison 2019/2020

REGLEMENT INTERIEUR

1 COMPORTEMENT – EDUCATION

Dans le cadre de toutes les activités du club (entraînement, compétition, stages, etc...), les adhérents feront preuve de respect. Les zones de douche ne sont pas des terrains de jeu.

En l'absence des parents, les nageurs mineurs sont sous la responsabilité des dirigeants du club qui ont toute autorité sur ceux-ci pendant les horaires d'entraînements

2 HORAIRES

Afin de ne pas perturber les séances d'entraînement, les nageurs sont tenus de respecter les horaires de leur groupe.

Dans le cas d'une absence, les parents doivent le signaler à : jsi_natation@yahoo.fr

La piscine doit être libérée à 17h00 précises, c'est pourquoi les enfants sortent du bassin avant cette heure.

Seuls les nageurs munis d'une autorisation signée des parents pourront quitter un entraînement avant l'heure fixée.

3 ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

Une participation **régulière et assidue** est demandée aux entraînements.

Tout comportement incorrect ou toute indiscipline pourra entraîner des sanctions telles que : éviction du cours pour une durée déterminée, voire exclusion du club sans remboursement en cas d'indiscipline répétée.

- Pour le groupe GC1, **toutes les compétitions sont obligatoires**. Les dérogations ne sont admises que sur justificatifs.
- Pour le groupe GC2 : Un bilan sera fait avec l'entraîneur après un mois d'entraînement. Ce bilan permettra de constituer le cœur du groupe GC2 avec les jeunes qui s'engagent à être assidus et faire quelques compétitions en fonction de leur niveau.

Nous attirons l'attention des parents sur le fait qu'un enfant présent à une compétition alors que ses parents ne l'ont pas inscrit dans les temps impartis ne pourra pas participer à cette manifestation.

Un nageur arrivant en retard à une compétition sans prévenir un membre de la JSI NATATION prend le risque de se voir refuser la participation à la compétition.

4 - LA SEANCE

L'adhérent ainsi que les parents, pour les mineurs, s'engagent à respecter les maîtres-nageurs, hôtesses et bénévoles qui encadrent le Club ainsi que les locaux et le matériel mis à disposition.

Pour les enfants mineurs :

Chaque parent d'enfant mineur doit accompagner son enfant jusqu'à l'entrée de la piscine, et s'assurer que l'activité a bien lieu.

Nous ne pourrions pas informer tous les adhérents par téléphone en cas de panne technique exceptionnelle de la piscine municipale et votre enfant restera seul dehors, sans surveillance et sous votre responsabilité.

Les parents doivent OBLIGATOIREMENT être présents à la fin du cours pour récupérer leur(s) enfant(s) dès la sortie des vestiaires. Le club ne pourra être tenu responsable en cas d'accident.

Si votre enfant doit quitter le cours avant la fin, vous devez fournir une autorisation écrite et venir le chercher dans les locaux de la piscine.

5 SECURITE

Attendre l'arrivée du MNS et de l'entraîneur.

Les nageurs sont tenus de demander l'autorisation à l'entraîneur de quitter le bassin afin de se rendre aux vestiaires.

Lorsqu'un nageur est autorisé à quitter le bassin pour fatigue, indiscipline, il doit rester à portée de vue de l'entraîneur.

6 RESPONSABILITE

- Dégradation :

Toute dégradation de matériel, locaux, engage la responsabilité de celui qui en est à l'origine. Le remboursement des dégâts est indépendant de la sanction disciplinaire qui peut être prise.

- Vol :

Le coupable d'un vol sera tenu de restituer le montant de son vol dans les plus brefs délais, ceci indépendamment des sanctions disciplinaires qui peuvent être prises. L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration d'effets personnels dans l'enceinte de la piscine.

Section Natation



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM DU REPRESENTANT LEGAL) :

	MERE/PERE	PERE/MERE
Nom, prénom		
Adresse		
Tél domicile		
Tél portable		
Adresse mail (Ecrire le + lisiblement possible)		

Déclare accepter le règlement intérieur du club, et autorise mon enfant :

NOM :

PRENOM.....

Date naissance : __ / __ / ____

Groupes (entourer le groupe) : Initiation Loisirs GC2 GC1

A participer aux activités de la JSI : entraînements, compétitions, stages ...

J'autorise les dirigeants de la section à faire donner tous les soins ou pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

Par ailleurs, je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties facultatives forfaitaires complémentaires en cas d'accident corporel et atteste avoir volontairement refusé de souscrire à celles-ci. Les dirigeants du club se tiennent à la disposition des parents qui souhaitent souscrire une assurance complémentaire.

J'autorise les dirigeants de la section à photographier/filmer à titre gratuit mon enfant et à utiliser les images pour :

- « les échos de la Tour » ★

 OUI

 NON

- « le site Internet de la JSI natation » ★

 OUI

 NON

★ Entourer la « bonne » case

Fait à Le __ / __ / 2019.

Signature du représentant légal.